

Janvier 2014

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

LA JEUNESSE AFRICAINE DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Table des matières

- I. Introduction
- II. Les transformations démographiques et économiques et l'enjeu de l'emploi des jeunes
 - a. La transition démographique en cours
 - b. Une transformation économique très lente
 - c. Le désintérêt croissant des jeunes pour les activités agricoles
- III. La transformation du secteur rural, une option nécessaire et réaliste pour promouvoir l'insertion des jeunes dans le secteur agricole
- IV. Pour des politiques et des investissements favorables aux jeunes dans l'agriculture et le développement rural
 - a. Créer une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles (les afro-agro-entrepreneurs)
 - b. Les liens entre zones rurales et zones urbaines et l'emploi des jeunes
 - c. La participation des jeunes à l'élaboration des politiques et des programmes
- V. Messages clés

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj565f

Résumé

En Afrique, du fait de la transition démographique, une population de jeunes en pleine expansion entre aujourd'hui sur le marché de l'emploi. Malheureusement, la croissance économique impressionnante enregistrée par plusieurs pays africains au cours de la dernière décennie ne s'est pas traduite par un foisonnement d'emplois et de sources de revenus dont les jeunes pourraient tirer parti.

L'urbanisation galopante n'a pas été associée non plus à la création d'un nombre suffisant d'emplois décents qui répondent aux souhaits des jeunes. La majeure partie de la population de la région réside encore dans les zones rurales, où la plupart des moyens d'existence reposent sur l'agriculture. Les dirigeants africains s'accordent à reconnaître que la transformation du secteur agricole est essentielle, dans la mesure où ce secteur continuera à être le seul qui soit capable de susciter une croissance économique généralisée et d'absorber les millions de jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi.

À cet égard, les investissements du secteur public et du secteur privé ne doivent pas être cantonnés à l'amélioration de la productivité des exploitations mais intéresser aussi les entreprises agricoles liées à la commercialisation et au commerce, le secteur agroalimentaire et le développement agro-industriel. Cette vision régionale répond aux aspirations de la jeunesse africaine pour qui l'agriculture traditionnelle n'est pas une option attractive. Il faut donc créer des emplois décents dans un secteur agricole plus moderne et miser en particulier sur les entreprises qui fournissent des intrants et des services aux agriculteurs et sur les stades des filières agroalimentaires situés en aval, c'est-à-dire la commercialisation et la transformation des produits.

Pour créer un secteur agricole moderne et dynamique, les gouvernements devront améliorer la conjoncture de l'activité commerciale afin d'encourager les investissements du secteur privé. Ils devront aussi promouvoir les partenariats public-privé rassemblant plusieurs partenaires, de grande et de petite envergures, dans des entreprises communes qui bénéficient de synergies créées avec des exploitations agricoles familiales et ouvrent des perspectives de croissance généralisée et d'emploi pour les jeunes. Pour que les exploitations familiales participent à la transformation du secteur agricole et en bénéficient pleinement, les politiques publiques doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités des petits exploitants et l'amélioration de la performance de leurs exploitations, grâce à un accès régulier à l'information, aux services de conseil technique, aux intrants, au crédit et à des mécanismes de réduction des risques. Enfin, il a été démontré dans un certain nombre de pays africains que l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle, lorsque celles-ci sont adaptées aux besoins des jeunes ruraux, était essentiel pour améliorer les perspectives d'emploi et de revenus de ces jeunes et, plus généralement, leur avenir. Les stratégies en matière de renforcement des capacités des jeunes comportent notamment l'établissement d'écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes, l'offre de formations à la conduite d'entreprises, la promotion de l'entrée dans les organisations de producteurs et de commercialisation et l'acquisition de compétences relatives aux stades après production des filières agroalimentaires, notamment les technologies de transformation et les technologies créatrices de valeur ajoutée.

Questions à porter à l'attention de la Conférence régionale

1. Il est capital de promouvoir la transformation du secteur agricole et le développement rural pour fournir des emplois aux millions de jeunes Africains qui entrent sur le marché du travail chaque année.
2. En encourageant leur entrée dans les organisations de producteurs et les autres institutions rurales et en leur donnant la possibilité d'y assumer des responsabilités, on permet aux jeunes de faire entendre leur voix dans la concertation sur les politiques et de défendre leurs intérêts dans le contexte du développement rural.
3. Les gouvernements doivent s'efforcer de promouvoir les investissements agricoles qui visent expressément la création d'emplois décents pour les jeunes. Les investissements dans l'éducation et dans la formation professionnelle doivent être adaptés aux besoins des jeunes des zones rurales, afin que ceux-ci puissent accéder plus facilement à l'emploi et aux autres sources de revenus.
4. Il est capital d'améliorer la conjoncture de l'activité commerciale pour encourager l'investissement du secteur privé, afin de créer un secteur agricole dynamique et moderne qui offrira des possibilités d'emploi à la fois aux petits exploitants agricoles et aux jeunes.
5. La promotion des partenariats public-privé permet de rassembler des partenaires, de grande et de petite envergures, dans des entreprises communes qui bénéficient de synergies créées avec des exploitations agricoles familiales et offrent aux jeunes la possibilité de travailler en tant que salariés ou entrepreneurs dans la filière agricole. Les partenariats peuvent aussi contribuer à renforcer les liens entre les jeunes et les grandes entreprises agroalimentaires, dans le cadre de l'agriculture sous contrat et de mécanismes de sous-traitance, et favoriser le renforcement des capacités, par l'intermédiaire de stages d'apprentissage et de parrainages.
6. Parmi les filières, certaines sont plus attrayantes aux yeux des jeunes, en particulier les filières caractérisées par des cycles de production courts, des produits à forte valeur et des revenus réguliers. Il faut que, dans leurs politiques et leurs programmes, les gouvernements identifient et appuient ces filières pour tirer pleinement parti de l'engagement et du dynamisme des jeunes.
7. Les applications novatrices des technologies de l'information et des communications (TIC) sont un élément essentiel de la stratégie visant à attirer les jeunes dans le secteur agricole. Les TIC plaisent beaucoup aux jeunes et sont aussi potentiellement de puissants moyens d'améliorer l'efficacité dans les secteurs agricole et agroalimentaire.
8. Pour que les exploitations familiales (où travaillent la plupart des jeunes des zones rurales) participent à la transformation du secteur agricole et en bénéficient pleinement, les politiques publiques doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités des petits exploitants et l'amélioration de la performance de leurs exploitations, grâce à un accès régulier à l'information, aux services de conseil technique, aux intrants, au crédit et à des mécanismes de réduction des risques.

La jeunesse africaine dans le secteur agroalimentaire et le développement rural

I. Introduction

1. L'emploi des jeunes est une préoccupation constante de la communauté internationale. En 1995, les Nations Unies ont adopté le *Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà*, et l'importance de l'emploi des jeunes a été reconnue en 2000, avec son inclusion dans le premier *objectif du Millénaire pour le développement* (OMD 1): «Éliminer l'extrême pauvreté et la faim», dont une des cibles consiste à assurer «le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif» (cible 1.B). Comme le *Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015* l'a clairement affirmé, l'emploi des jeunes est probablement l'un des principaux enjeux mondiaux d'aujourd'hui, au même titre que le développement durable dans le contexte du changement climatique (Nations Unies 2013). À la suite d'une demande formulée par le Secrétaire général, les membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a aussi élaboré un Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse, en tant que cadre d'orientation pour la programmation en faveur de la jeunesse au sein des Nations Unies.
2. La catégorie des jeunes est fréquemment assimilée à la tranche d'âge des 15-24 ans, notamment dans les organisations des Nations Unies, mais il n'existe pas de définition convenue de la jeunesse. L'enfance et l'âge scolaire permettent de bien délimiter le groupe des enfants, alors que les définitions de la jeunesse varient en fonction des contextes sociaux et culturels; ainsi, il est possible d'être «vieux» mais d'être classé dans la catégorie des «jeunes». C'est particulièrement vrai dans les zones rurales d'Afrique où l'accès à la terre et l'indépendance économique totale peuvent survenir tard dans la vie¹. Pour l'Union africaine, par exemple, la catégorie des jeunes comprend les individus dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.
3. Longtemps sous-peuplé, le continent rattrape rapidement son retard. Sa population devrait augmenter de 1,2 milliard d'habitants d'ici à 2050 et atteindre ainsi le chiffre de 2,1 milliards d'habitants, soit 25 pour cent de la population mondiale (Nations Unies 2012). L'Afrique subsaharienne est la dernière région du monde à entrer dans cette transition démographique (c'est-à-dire la réduction successive à la fois des taux de mortalité et de natalité). Des taux de natalité systématiquement élevés, atteignant 4 pour cent par an dans certains pays, se sont traduits par un doublement de la population en moins de 20 ans.
4. Avec les politiques et les investissements catalytiques qui conviennent, l'Afrique subsaharienne pourrait mettre en marche un moteur de croissance puissant et enraciné dans toutes les couches de la société qui permettrait au continent de recueillir enfin son «bénéfice démographique»². Dans cette situation, la population active et la capacité productive de l'économie vont augmenter tandis que les coûts liés à la population inactive vont baisser. Étant donné que cette situation exceptionnellement favorable ne se produit qu'une fois dans l'histoire d'un pays, il est essentiel que celui-ci mette en place un environnement économique, institutionnel et politique propice et fasse les investissements nécessaires, afin de favoriser l'emploi et la création de richesses.

¹ L'Union africaine (2006) définit la jeunesse comme le groupe d'âge des 15-35 ans.

² Compte tenu de l'évolution de la structure par âge de la population, due à la transition, le ratio entre la population inactive et la population active appartenant à la tranche d'âge des 15-64 ans est en baisse. En Afrique subsaharienne, le ratio qui était peu favorable dans les années 1980 (par rapport aux autres régions en développement), va s'améliorer progressivement jusqu'à 2050 et au-delà, tandis que les autres régions commenceront à décliner avec le vieillissement de leur population.

II. Les transformations démographiques et économiques et l'enjeu de l'emploi des jeunes

5. Les institutions et les gouvernements africains sont fermement déterminés à faire face à la transition démographique en cours et à relever le défi qui en découle en termes d'emploi des jeunes. L'Union africaine a lancé la *Décennie de la jeunesse africaine* en 2009, en tant que feuille de route pour la mise en œuvre de la *Charte africaine de la jeunesse* adoptée par les chefs d'État en 2006. Plus récemment, en 2011, l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont lancé l'*Initiative conjointe en faveur de la création d'emplois pour les jeunes en Afrique*.

a. La transition démographique en cours

6. En termes relatifs, l'emploi des jeunes est un enjeu qui concerne toutes les régions, qu'il s'agisse de pays développés ou en développement, ce que souligne le rapport sur le développement dans le monde 2013 consacré aux emplois (Banque mondiale 2012).
7. Cependant, compte tenu des caractéristiques de ses tendances démographiques, l'Afrique est la seule région du monde où cet enjeu suscite de fortes préoccupations, qui vont encore s'aggraver à l'avenir. La proportion de jeunes dans la population active africaine est la plus élevée du monde: approximativement 35 pour cent en Afrique subsaharienne et 40 pour cent en Afrique du Nord, contre 30 pour cent en Inde, 25 pour cent en Chine et 20 pour cent en Europe. Les projections indiquent que, entre 2010 et 2050, l'Afrique enregistrera 60 pour cent de la croissance de la population active mondiale.
8. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population africaine a moins de 25 ans et, pendant la prochaine décennie, quelque 11 millions d'Africains, dont la plupart seront de nouveaux venus en quête de leur premier emploi, entreront sur le marché du travail chaque année (Banque mondiale 2014). Les deux prochaines décennies semblent être absolument décisives pour garantir une amélioration durable de la situation de l'emploi.
9. Il est très difficile d'évaluer le chômage dans les pays où le secteur informel est prédominant, comme c'est le cas en Afrique. Étant donné que la définition de l'emploi est peu précise³, les chiffres relatifs au chômage des jeunes sont très faibles et plutôt prudents, puisqu'ils sont souvent inférieurs à 10 pour cent en Afrique subsaharienne et égaux à 25 pour cent environ en Afrique du Nord, avec une plus grande prévalence du chômage dans les zones urbaines (Banque mondiale 2009a). De fait, compte tenu de la pauvreté généralisée et de l'absence de mécanismes de protection sociale, les jeunes exercent fréquemment des activités qui leur permettent de gagner leur vie: travaux pour la famille, emplois occasionnels et migrations ponctuelles saisonnières entre la ville et la campagne, qui leur fournissent des sources de revenus diversifiées. Les moyens d'existence des jeunes se caractérisent souvent par de faibles niveaux de rémunération et le sous-emploi, en particulier dans les zones rurales où le caractère saisonnier de la production agricole influence fortement les activités des jeunes et où l'impossibilité de trouver un emploi fait partie des causes majeures de l'exode rural.

³ Selon l'OIT, l'emploi comprend toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié, qui se trouvaient, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour, dans les catégories suivantes: emploi salarié (... ou travailleurs à leur propre compte (...); les travailleurs familiaux non rémunérés seront considérés comme des travailleurs indépendants quelles que soient le nombre d'heures effectuées durant la période de référence.

b. Une transformation économique très lente

10. Le paysage économique africain s'est considérablement modifié depuis les années 1960, notamment en raison de l'urbanisation rapide. L'Afrique subsaharienne affiche le taux de croissance de la population urbaine le plus élevé de toutes les régions du monde et la population urbaine devrait tripler au cours des quarante prochaines années. Aujourd'hui, la population urbaine représente 39,6 pour cent de la population totale, un chiffre qui masque des disparités importantes entre les sous-régions, puisque ce taux varie de 23,7 pour cent en Afrique de l'Est à 58,9 pour cent en Afrique australe. En 2030, plus de la moitié de la population africaine sera urbaine (Nations Unies 2011).
11. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions du monde, l'urbanisation n'a pas été accompagnée d'un mouvement d'industrialisation. L'économie urbaine repose essentiellement sur les activités du secteur informel et l'agriculture reste la principale source d'emploi (mobilisant 50 à 60 pour cent de la population active en moyenne et jusqu'à 75 pour cent dans certaines régions). Dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des services, les activités déclarées du secteur formel (administration publique, commerces et banques) emploient de 5 à 10 pour cent de la population active, à de très rares exceptions près.
12. Dans les années 2000, après quatre décennies de performance économique et de stabilité politique fortement volatiles, le continent est entré dans une décennie de croissance économique accompagnée d'une forte augmentation du PIB par habitant et marquée dans un certain nombre de pays par une diversification et une forte croissance⁴. Malgré ces progrès sensibles, l'Afrique est un continent qui, le plus souvent, continue à exporter des matières premières et à importer des biens manufacturés. Plus important encore, le processus de croissance est cantonné à des secteurs particuliers, tels que ceux du pétrole, du gaz et de l'extraction minière, ce qui laisse sur le carreau une grande partie de la population. Cette situation ne favorise pas la création d'emplois et ne permet pas de recueillir le bénéfice démographique. Au contraire, elle aggrave le chômage des jeunes, creuse les inégalités et alimente les tensions sociales.

c. Le désintérêt croissant des jeunes pour le secteur agricole

13. L'agriculture et les systèmes agroalimentaires sont des secteurs stratégiques pour le développement de l'Afrique et des secteurs en expansion mais ils ont une image négative auprès de la plupart des jeunes. Cette situation s'explique par le décalage croissant qui existe entre les aspirations des jeunes et les perspectives économiques et sociales, ou plutôt leur absence, et le style de vie qu'offre une existence rurale en Afrique. Les nouveaux systèmes d'information, les infrastructures de transport plus performantes et les possibilités de voyage et de migration sont autant de fenêtres ouvertes sur d'autres modes de vie et les grandes villes et les pays riches représentent l'accès à la réalité des images montrées dans les médias. Pour les jeunes des zones rurales, la «bonne vie» dont ils rêvent ne peut souvent être trouvée que très loin des campagnes. En outre, le fait que la formation scolaire officielle soit déconnectée des réalités et des besoins du monde rural ainsi que des chances qu'il peut offrir, contribue à dégrader l'image de la culture rurale.
14. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les jeunes ruraux mentionnent rarement l'agriculture parmi les meilleurs emplois, ou même parmi les bons emplois, en particulier quand on sait à quel point les emplois sont rares, les niveaux de rémunération faibles et les

⁴ Mais les 47 pays d'Afrique subsaharienne ne fournissent que 45 pour cent du PIB continental alors que l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud génèrent respectivement 35 pour cent et 20 pour cent.

conditions de travail difficiles (par exemple, avec des outils manuels) dans le secteur agricole. C'est d'ailleurs pourquoi l'agriculture est probablement pour les jeunes l'une des façons les plus ardues de gagner sa vie, sans compter qu'elle ne répond pas à leurs aspirations et ne leur promet pas le statut social qu'ils désirent.

15. Il est encore plus périlleux de placer l'agriculture au rang des options offertes aux jeunes si l'on tient compte des restrictions économiques et sociales qui pèsent sur l'accès aux ressources productives. Les difficultés rencontrées pour s'affranchir de la société traditionnelle et de l'autorité des anciens du village, sur les plans social et économique, associées au poids des obligations à l'égard de la communauté et au contrôle que celle-ci exerce représentent souvent des obstacles majeurs pour les jeunes même si ces obligations peuvent aussi contribuer à garantir une certaine sécurité, en termes de soutien familial et de solidarité villageoise. L'accès à la terre est une question fondamentale liée aux règles qui régissent la transmission par héritage. Cette difficulté est exacerbée par les nouvelles pressions qui s'exercent sur les terres, du fait des acquisitions de terres à grande échelle et de l'intérêt croissant que les habitants des villes ressentent pour la campagne, et les tensions générées par l'augmentation de la densité démographique qui entraîne une limitation de la taille des exploitations agricoles et une réduction de la viabilité économique des exploitations agricoles. L'accès au travail salarié est une autre source de problèmes, compte tenu de la prévalence du travail non rémunéré dans le contexte de l'agriculture familiale. L'horizon est encore plus bouché pour les jeunes femmes, car celles-ci n'ont souvent aucune perspective d'accéder un jour à la terre, du fait des règles régissant les successions, et il ne leur restera qu'à travailler pour leur mari (Tacoli 2012).
16. Dans ce contexte, la seule façon de gagner sa vie et de limiter les risques consiste à mettre en œuvre des stratégies de diversification, en associant les travaux agricoles à un grand nombre de petites activités hors exploitation (travail salarié occasionnel auprès d'autres agriculteurs, petit commerce et artisanat) et à des emplois temporaires dans les villes, grâce à une migration de courte durée. La migration de longue durée favorise souvent l'émancipation et un changement de statut. Il a été démontré que, quand les possibilités de migration étaient limitées et que le milieu local n'avait rien à offrir, le sentiment d'exclusion et de désespoir qui en résultait contribuait à alimenter l'instabilité sociale. Des analyses de conflits sociaux et de guerres civiles survenus récemment ont fait apparaître que cette dynamique rurale et les problèmes connexes avaient contribué au déclenchement des crises (Chaveau et Richards 2008).

III. La transformation du secteur rural, une option nécessaire et réaliste pour promouvoir l'insertion des jeunes dans le secteur agricole

17. L'agriculture a absorbé la majorité de la population active au cours des dernières décennies et est le seul secteur de l'économie capable de le faire. Au cours des 20 prochaines années, la majorité de la population résidera encore dans les zones rurales, où la plupart des moyens d'existence reposent sur l'agriculture. Ainsi, quelque 90 pour cent des ménages ruraux pratiquent l'agriculture, même dans le contexte de l'essor de la diversification des activités en dehors du secteur agricole. En outre, les perspectives de croissance des marchés agricoles – urbains, régionaux, mondiaux – sont colossales, compte tenu de la croissance démographique, de l'urbanisation et de la hausse des revenus des ménages. Dans ce contexte, l'enjeu consiste à développer la production et les nombreuses activités en amont et en aval (transformation, commerce et services) dans le cadre d'un système agroalimentaire dynamique. La hausse des revenus, à la fois au niveau des exploitations et dans l'ensemble de la filière, a de fortes répercussions intersectorielles dont le résultat est une nouvelle demande rurale qui renforce et amplifie la dynamique de diversification.

18. Les dirigeants africains et les partenaires du développement s'accordent à reconnaître que la transformation du secteur agricole est essentielle, dans la mesure où ce secteur continuera à être le seul qui soit capable de susciter la croissance économique. À cet égard, les investissements du secteur public et du secteur privé ne doivent pas être cantonnés à l'amélioration de la productivité des exploitations mais intéresser aussi les entreprises agricoles liées à la commercialisation et au commerce, le secteur agroalimentaire et le développement agro-industriel. Un grand nombre de politiques de développement nationales tiennent compte du fait que le commerce, le secteur agroalimentaire et le développement agro-industriel sont importants pour la croissance économique et la sécurité alimentaire. Au niveau régional, le deuxième axe d'intervention du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) souligne cette importance, de même que les recommandations de la réunion conjointe des ministres du commerce et de l'agriculture de l'Union africaine (Conférence des ministres africains de l'agriculture et du commerce (CAMAT), novembre 2012) qui préconisent i) de renforcer les marchés locaux et régionaux et ii) d'appuyer les filières agricoles, l'emploi et la génération de revenus, grâce au développement des secteurs agroalimentaire et agro-industriel.
19. Cette vision régionale répond aux aspirations de la jeunesse africaine en pleine expansion, pour qui l'agriculture traditionnelle n'est pas une option attractive. Parmi les filières, certaines sont plus attrayantes aux yeux des jeunes, en particulier les filières caractérisées par des cycles de production courts et des produits à forte valeur. On peut citer à titre d'exemples, la filière des légumes frais et celle de l'aquaculture, qui répondent à la demande d'aliments plus sains et diversifiés émanant de la classe moyenne urbaine en pleine expansion et qui peuvent garantir un revenu toute l'année à condition d'être convenablement planifiées et gérées. Il faut donc créer des emplois décents dans un secteur agricole plus moderne et miser en particulier sur les entreprises qui fournissent des intrants et des services aux agriculteurs et sur les stades des filières agroalimentaires situés en aval, c'est-à-dire la commercialisation et la transformation des produits. Les activités qui créent de la valeur ajoutée peuvent concerner divers aspects et prendre diverses formes en fonction du produit et consister par exemple à trier et calibrer, conditionner et étiqueter, refroidir et assurer la chaîne du froid.
20. Le développement des partenariats public-privé permet de rassembler divers groupes d'acteurs publics et privés du secteur agricole. Bien conçus et convenablement gérés, les partenariats public-privé qui réunissent plusieurs partenaires, de grande et de petite envergures, dans des entreprises communes peuvent créer des synergies avec des exploitations agricoles familiales et ouvrir des perspectives de croissance généralisée et d'emploi pour les jeunes. Les grosses exploitations, les unités de transformation, les supermarchés et les autres acteurs du marché peuvent aider les petits exploitants à accéder aux ressources productives et aux technologies indispensables, favoriser la création de valeur ajoutée et proposer des débouchés commerciaux lucratifs. Ils peuvent aussi appuyer le renforcement des capacités, par l'intermédiaire de l'apprentissage et du parrainage de jeunes. Des actions visant le développement de l'emploi ou l'amélioration des infrastructures et des services locaux doivent être explicitement planifiées puis mises en œuvre pour obtenir l'effet souhaité.
21. Les gouvernements devront améliorer la conjoncture de l'activité commerciale pour encourager l'investissement du secteur privé mais prendre à leur charge les investissements stratégiques dans les biens et les services publics. Ils devront aussi veiller tout particulièrement à ce que les investissements du secteur privé intéressent les stades de la filière où les capitaux font défaut (par exemple, approvisionnement en intrants, commercialisation, transformation) et où il est possible de créer des emplois et d'aider les exploitations familiales à réaliser leur potentiel de production.

22. Pour que les exploitations familiales participent à la transformation du secteur agricole et en bénéficient pleinement, les politiques publiques doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités des petits exploitants et l'amélioration de la performance de leurs exploitations, grâce à un accès régulier à l'information, aux services de conseil technique, aux intrants, au crédit et à des mécanismes de réduction des risques. Il faut sécuriser les droits fonciers et l'accès à la terre et réduire l'instabilité des marchés, dans l'intérêt de nombreux petits exploitants agricoles. Le renforcement des organisations de producteurs à l'appui de l'action collective peut contribuer à améliorer les économies d'échelle en ce qui concerne la commercialisation et l'approvisionnement, favoriser l'investissement dans les installations d'entreposage et de transformation et accroître le pouvoir de négociation lors de l'établissement de contrats.

IV. Pour des politiques et des investissements favorables aux jeunes dans l'agriculture et le développement rural

23. Face au défi croissant que représente l'emploi des jeunes, les gouvernements africains devront s'atteler une nouvelle fois à la formulation et la mise en œuvre systématiques de politiques et de programmes de développement rural efficaces qui optimisent les possibilités offertes aux jeunes, contribuent à renforcer les capacités de ces derniers et facilitent l'accès aux ressources productives nécessaires, afin de doper la croissance dans l'ensemble du secteur agricole et de l'économie rurale.

a. Créer une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles (les afro-agro-entrepreneurs)

24. Pour parvenir à ce résultat, il est évident qu'il faut d'abord changer l'image de l'agriculture auprès des jeunes et leur perception de l'étroitesse de la vie rurale. L'existence d'un secteur agricole moderne, productif et rentable en Afrique est la clé non seulement de la sécurité alimentaire nationale et de l'amélioration de la nutrition mais aussi de la création de sources de revenus et d'emplois décents pour les jeunes. C'est d'autant plus vrai en cette période de volatilité des prix des aliments, d'instabilité économique mondiale et de hausse des coûts relatifs aux ressources naturelles et à l'énergie.

25. La nécessité d'améliorer les moyens d'existence dans les zones rurales en Afrique et de faciliter l'insertion des jeunes dans l'économie rurale représente un défi immense. Les recommandations de nature politique consistent souvent en une liste de mesures, toujours les mêmes, qui préconisent notamment: la fourniture des biens publics indispensables, la réduction des coûts de transaction, les incitations et les investissements en faveur de marchés fonctionnels et de mécanismes d'atténuation, autant de mesures auxquelles des exigences supplémentaires en faveur des jeunes, notamment l'accès à la terre et aux moyens de production, pourraient être ajoutées. Pour que les politiques et les programmes visant les jeunes ne soient pas noyés dans une longue liste d'interventions difficiles à réaliser compte tenu des ressources limitées, il faut s'efforcer de les centrer sur des interventions prioritaires spécifiques présentant un intérêt particulier.

26. Les politiques et les programmes visant les jeunes ne peuvent pas donner de résultats à eux seuls. Ils doivent faire partie intégrante d'une stratégie de développement global tenant compte de l'extraordinaire diversité ou hétérogénéité de la jeunesse africaine, s'agissant de l'environnement économique, social et institutionnel dans lequel vivent les jeunes, des avoirs dont ils disposent et des caractéristiques du système agroalimentaire dans lequel ils travaillent ou pourraient travailler à l'avenir.

27. La création d'emplois, à la fois plus nombreux et de meilleure qualité, notamment à l'intention de la population active rurale jeune en pleine expansion, doit être un objectif explicite des programmes de développement agricole et rural. En outre, les stratégies ne doivent pas seulement porter sur l'amélioration des conditions de travail des petits exploitants agricoles indépendants mais englober aussi les nombreux jeunes, pauvres et privés d'un accès à la terre, qui ne peuvent compter que sur de maigres revenus occasionnels pour subsister.
28. À cet égard, il a été démontré dans plusieurs pays africains que les investissements en faveur des jeunes dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la préparation à la conduite d'entreprises, amélioreraient les niveaux d'emploi et de revenus de ces jeunes et créaient une forte demande pour ce type de main d'œuvre et ses qualifications. Les stratégies en matière de renforcement des capacités des jeunes comportent notamment l'établissement d'écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes, la promotion de l'entrée dans les organisations de producteurs et de commercialisation et l'acquisition de compétences relatives aux activités après production, notamment les technologies de transformation et les technologies créatrices de valeur ajoutée.
29. Les applications novatrices des technologies de l'information et des communications (TIC) sont un élément essentiel de la stratégie visant à attirer les jeunes dans le secteur agricole. Les TIC plaisent beaucoup aux jeunes et sont aussi potentiellement de puissants moyens d'améliorer l'efficacité dans les secteurs agricole et agroalimentaire, notamment en ce qui concerne: a) la transmission en temps réel de l'information sur les marchés et les prix; b) l'accès aux connaissances techniques les plus récentes; c) le travail en réseau (y compris l'utilisation des médias sociaux) et la création de nouveaux circuits de commercialisation; et d) la conception de conditionnements et d'étiquetages attractifs.
30. La déclaration du Sommet de l'Union africaine souligne que le secteur privé africain constitue une ressource sous-utilisée qu'il convient de mobiliser pour qu'elle concoure pleinement à la transformation du secteur agricole en Afrique. Il est donc essentiel d'améliorer la conjoncture de l'activité commerciale pour encourager l'investissement du secteur privé, aux fins de la création d'un secteur agricole dynamique et moderne qui offrira des emplois à la fois aux petits exploitants agricoles et aux jeunes.

b. Les liens entre zones rurales et zones urbaines et l'emploi des jeunes

31. Le phénomène de l'urbanisation ne se limite pas à l'expansion des grosses agglomérations. Exception faite de rares zones reculées, on assiste partout à la prolifération de petites villes, dont le statut urbain n'est pas toujours reconnu sur les plans politique et statistique. De nouveaux sites urbains naissent dans les zones rurales, à proximité des grandes villes et le long des routes principales et des grands axes de transport. Ces petites villes constituent la principale interface avec l'économie rurale.
32. Les politiques publiques restent généralement à la traîne de ces évolutions, en raison de la catégorisation statistique des zones rurales et des zones urbaines (et de leurs définitions mouvantes), du manque de données exactes et de la manière fragmentée dont les politiques sont formulées et appliquées. Ainsi, de nombreuses synergies qui faciliteraient l'établissement de liens entre les zones rurales et les nouvelles zones urbanisées peuvent échapper aux pouvoirs publics.

33. Il est capital de mieux comprendre l'évolution des modèles d'urbanisation pour consolider les liens et bénéficier des synergies entre le monde rural et les nouvelles implantations urbaines. Cette démarche favorisera l'élaboration de stratégies de développement locales reposant sur la vision commune des habitants et des jeunes des zones rurales et des petites villes. De cette manière, les investissements effectués dans les villes rurales auront des retombées sur le secteur agricole, favoriseront la transformation des produits agricoles et l'apport de valeur ajoutée, contribueront à la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire et le secteur de la vente au détail et offriront de nouvelles perspectives et des possibilités de se lancer dans les affaires dont les jeunes pourront profiter. Dans l'intérêt des jeunes et pour répondre à leurs aspirations, il est essentiel de compléter cette démarche par une amélioration des possibilités de formation, des infrastructures et des services dans les villes rurales. Le programme Avenir rural du NEPAD appuie et développe cette nouvelle vision.

c. La participation des jeunes à l'élaboration des politiques et des programmes

34. Une stratégie de développement ne se limite pas à l'articulation de politiques sectorielles. Elle doit être sous-tendue par un processus de consultation de toutes les parties prenantes – y compris la jeunesse – visant à dégager une perception et une vision communes des problèmes à régler et des chances à saisir. Le processus de consultation est essentiel et il faut le planifier avec soin car sa qualité et sa nature participative auront une forte incidence sur la responsabilisation et l'engagement des partenaires.

35. La jeunesse rurale fait partie d'un environnement en pleine évolution qui peut s'avérer très différent de celui que les gouvernements ou les donateurs pensent connaître. Étant donné que les jeunes sont souvent marginalisés dans ces processus, des plates-formes et des mécanismes favorisant leur participation doivent être mis en place pour que les jeunes soient pleinement associés à la concertation sur les politiques, qu'ils fassent entendre leur voix et parviennent à avoir un statut reconnu. Ils auront ainsi plus de poids pour négocier l'obtention d'appuis ou d'instruments politiques spécifiques.

V. Messages clés

36. L'emploi des jeunes est à la fois un défi économique et un défi démographique pour l'Afrique. Il est essentiel de stimuler la transformation agricole et le développement rural pour assurer des emplois décents aux millions de jeunes Africains qui entrent sur le marché du travail chaque année.

37. En aidant les jeunes à entrer dans les organisations de producteurs et autres institutions rurales et à y prendre des responsabilités, on leur donne les moyens de participer à la concertation sur les politiques publiques et de défendre leurs intérêts dans le cadre du développement agricole. Cette démarche qui contribue à l'amélioration de leur statut doit être appuyée par des activités d'information et de formation.

38. Les investissements dans une éducation et une formation professionnelle adaptées aux besoins des jeunes ruraux sont essentiels pour améliorer les perspectives d'emploi et de revenus de ces jeunes et, plus généralement, leur avenir. Les stratégies visant le renforcement des capacités des jeunes comportent notamment l'établissement d'écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes, la promotion de l'entrée dans les organisations de producteurs et de commercialisation et l'acquisition de compétences relatives aux stades après production des filières agricoles, notamment les technologies de transformation et les technologies créatrices de valeur ajoutée.

39. Il est capital d'améliorer la conjoncture de l'activité commerciale pour encourager l'investissement du secteur privé, afin de créer un secteur agricole dynamique et moderne qui offrira des possibilités d'emploi décent à la fois aux petits exploitants agricoles et aux jeunes n'ayant pas accès à la terre. Cette stratégie répond aux aspirations de la jeunesse africaine en pleine expansion, pour qui l'agriculture traditionnelle n'est pas une option attractive.
40. La constitution de partenariats public-privé permet de rassembler plusieurs partenaires, de grande et de petite envergures, dans des entreprises communes qui bénéficient de synergies créées avec des exploitations agricoles familiales et ouvrent des perspectives de croissance généralisée et d'emploi pour les jeunes. Les partenariats peuvent aussi contribuer à renforcer les liens entre les jeunes et les grandes entreprises agroalimentaires, dans le cadre de l'agriculture sous contrat et de mécanismes de sous-traitance, et favoriser le renforcement des capacités, par l'intermédiaire de stages d'apprentissage et de parrainages.
41. Parmi les filières, certaines sont plus attrayantes aux yeux des jeunes, en particulier les filières caractérisées par des cycles de production courts et des produits à forte valeur. Il faut que, dans leurs politiques et leurs programmes, les gouvernements identifient et appuient ces filières pour tirer pleinement parti de l'engagement et du dynamisme des jeunes.
42. Les applications novatrices des technologies de l'information et des communications (TIC) sont un élément essentiel de la stratégie visant à attirer les jeunes dans le secteur agricole. Les TIC plaisent beaucoup aux jeunes et sont aussi potentiellement de puissants moyens d'améliorer l'efficacité dans les secteurs agricole et agroalimentaire.
43. Pour que les exploitations familiales participent à la transformation du secteur agricole et en bénéficient pleinement, les politiques publiques doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités des petits exploitants et l'amélioration de la performance de leurs exploitations, grâce à un accès régulier à l'information, aux services de conseil technique, aux intrants, au crédit et à des mécanismes de réduction des risques.
44. Enfin, il est capital de mieux comprendre les modèles d'urbanisation en pleine évolution pour renforcer les liens entre le monde rural et les nouvelles implantations urbaines et bénéficier des synergies ainsi créées. Cette démarche favorisera l'élaboration de stratégies de développement locales reposant sur une vision commune aux habitants et aux jeunes des zones rurales et des petites villes.